

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026**

**N°DCM-2026-034**

**OBJET :**

**FINANCES**

**Approbation du Compte  
Financier Unique 2025**

Budget annexe cinéma

L'an deux mille vingt-six le trente mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 24 mars 2026, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Etaient présents :**

M. MATHIAS - Mme BIAJOUX - M. PERREAULT - Mme ROBIN - M. MORIN - Mme BAS-DESFARGES - M. LEDUC - M. MARTINON - Mme SOUPE - M. JACQUARD - Mme PAGET - M. CURNILLON - Mme BROCHARD - Mme DESCOMBES - M. DI CARLO - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET - M. DECOMBLE - M. TASPINAR - M. DUPUPET - Mme PERNIN - M. PESCARMONA - Mme BRUNEL - Mme MARIN - M. GADENNE - M. BEJA - Mme CHEVALIER.

**Absente ayant donné un pouvoir :** Mme MERLIN représentée par Mme ROBIN.

**Absent :** néant.

Membres en exercice : 29

Membres présents : 28

Membres votants : 22

Madame Fabienne BAS-DESFARGES est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur MORIN pour la présentation du compte financier unique 2025 : Ce budget concerne exclusivement l'exploitation de l'activité du cinéma l'Etoile et ne comporte donc pas de mouvements en section d'investissement en 2025 (seule une provision de 80 000 € en dépenses et recettes a été inscrite en cas de panne du projecteur).

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2025 se sont élevées à la somme de 30 954,55 € (l'excédent de fonctionnement 2024 reporté s'élevant à 43 588,15 €) et les recettes à la somme de 10 000 €. Les dépenses de fonctionnement 2025 concernent les charges à caractère général : 30 954,55 € (DSP avec CinéOde). Les recettes de fonctionnement 2024 concernent la subvention d'exploitation : 10 000,00 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 fait apparaître :

- un excédent en section de fonctionnement de 22 633,60 €.

**Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Sylvie BIAJOUX et après en avoir délibéré à l'unanimité (22 voix pour, 6 abstentions, et le Maire sort de la salle au moment du vote),**

**APPROUVE** le compte financier unique 2025 du budget annexe cinéma ci-dessus détaillé.

Ainsi délibéré le 30 mars 2026



Le Maire,  
Patrick MATHIAS

Secrétaire de séance  
Fabienne BAS-DESFARGES

Acte rendu exécutoire après :  
Affichage ou notification

Le : 16/04/2026

Et dépôt en Préfecture

Le : 16/04/2026

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.